



RÉINVENTONS SAINT-PAUL

Initié en 2004, le Programme de Renouvellement Urbain -PRU- du centre-ville de Saint-Paul a pour objectif d'améliorer la qualité de vie de nos habitants, de moderniser la Ville et de la rendre plus écologique. L'objectif est de s'adapter aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Saint-Paul doit se réinventer, c'est tout l'enjeu du PRU. Cette évolution respectera l'histoire de la ville, son patrimoine historique, son identité. Je souhaite partager cette vision globale avec chacun d'entre vous, acteur du territoire, pour que vous puissiez tous être au cœur de ce projet d'envergure. Je vous invite donc à prendre part à la concertation citoyenne «**RÉINVENTE NOTRE FRONT DE MER**» qui impulsera une nouvelle dynamique à l'ensemble du centre-ville de Saint-Paul.

Ansamb, vien exprim a zot su zot front de mer.

Emmanuel SERAPHIN
Maire de Saint-Paul



LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (PRU) DE SAINT-PAUL RÉINVENTE NOTRE CENTRE-VILLE !

C'EST QUOI ?

Le PRU est un vaste programme de réaménagement qui couvre l'ensemble du centre-ville de Saint-Paul. Il est mis en œuvre par la SEDRE dans le cadre d'une concession d'aménagement.

POURQUOI ?

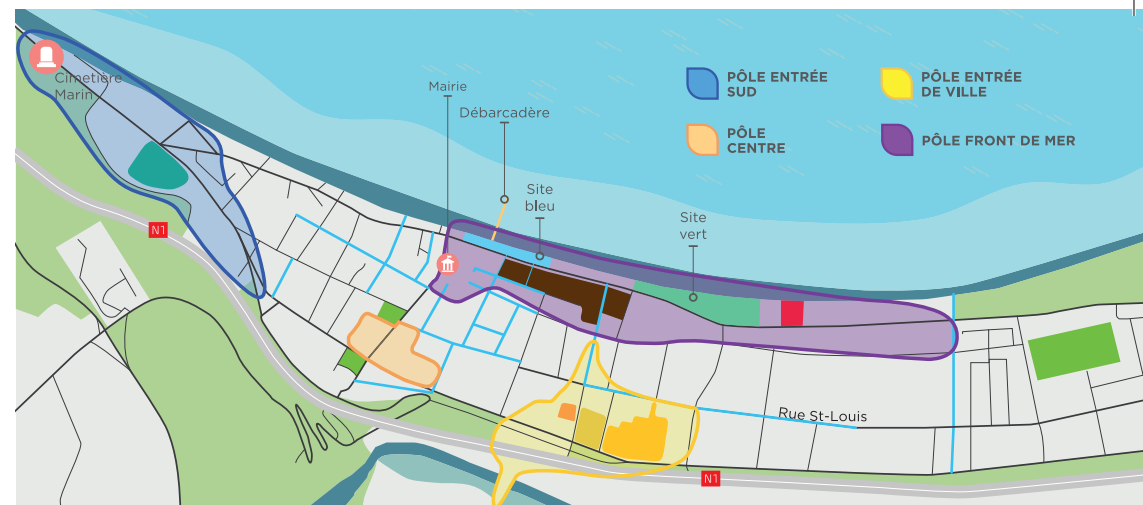
L'objectif est large, ambitieux : il s'agit de valoriser la ville dans toutes ses dimensions (logement, commerces, déplacements, loisirs, culture, patrimoine, tourisme, ...)

Les 3 objectifs clés du PRU :

- > **Améliorer le cadre et la qualité de vie des Saint-Paulois**
- > **Bâtir le centre-ville de demain**
- > **Valoriser l'identité de Saint-Paul, Ville d'Art et d'Histoire**

En bref, le PRU vise à construire une ville dynamique, moderne, écologique, fière de son patrimoine et où il fait bon vivre !

Pour dessiner le futur centre-ville Saint-Paulois, il a été fait appel à l'AUC, une équipe d'architectes et d'urbanistes lauréat du Grand Prix de l'Urbanisme 2021, et à l'Atelier Philippe Madec, lauréat de plusieurs prix notamment en Ecoquartier, en lien avec le cabinet DPUE, implanté à La Réunion.



LE FRONT DE MER SE TRANSFORME

Le Front de Mer de Saint-Paul constitue un des Pôles majeurs du Projet Urbain. Dans la continuité des aménagements déjà réalisés, il va faire l'objet d'importantes requalifications :

- > Réaménagement du Plateau du marché forain, en continuité des aménagements paysagers du Site Vert au Nord et du Site Bleu au Sud
- > Réaménagement provisoire du site de l'école Eugène Dayot et création d'un nouvel espace d'accueil transitoire pour le marché forain
- > Reconfiguration du Boulevard du Front de Mer et pacification de la circulation
- > Restructuration des îlots bâtis et création de logements, de commerces, de services et d'équipements
- > Requalification du marché couvert
- > Optimisation des stationnements et création d'un parking provisoire, à proximité de la rue Evariste de Parry
- > Valorisation du patrimoine naturel (zoreil café, badamiens,...) et historique (ancienne gare)

L'objectif : un Front de Mer ouvert sur la ville, accessible et préservé, proposant de nombreuses activités !

